

## La Station de télédétection de Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellite dans l'Océan Indien (SEAS-OI)

Ce projet est porté par l'Université de La Réunion, la Région Réunion et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Il bénéficie du soutien du FEDER au titre du PO Feder Convergence et du PO Coopération Territoriale. L'installation d'une station de réception et de traitement d'images satellite haute résolution permet aux chercheurs d'accéder à une plate forme d'analyses d'images, de télédétection et d'analyse spatiale gratuitement

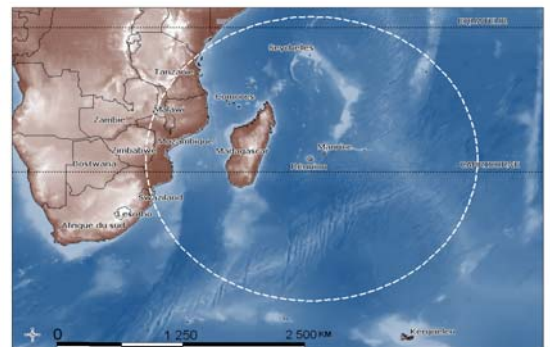
Les applications de l'imagerie satellitaire sont nombreuses, mais vont être orientées principalement sur des besoins stratégiques définis selon les problématiques régionales :

- aménagement du territoire (foncier, urbanisation, agriculture...)
- gestion des milieux naturels terrestres
- surveillance maritime (pêche et transport),
- surveillance épidémiologique (maladies émergentes)
- préservation de la biodiversité,
- définition et suivi d'indicateurs climatiques et gestion des risques (incendies, cyclones, tsunamis...)
- coopération régionale sur ces thématiques.

La station sera implantée sur le site de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Saint-Pierre, propriété foncière de l'Etat. Cette zone représente un réel intérêt économique puisqu'elle est intégrée à la ZAC Océan Indien. Cette zone d'activité économique a vocation à accueillir des sociétés innovantes, étant également

proche du Groupe Hospitalier Sud Réunion, elle bénéficie d'une ligne électrique sécurisée et d'un réseau à haut débit.

Le projet SEAS-OI ouvre de nouvelles perspectives dans le domaine de la Haute Résolution spatiale notamment comme outil d'aide à la décision et à la gestion de nos territoires terrestres et océaniques. Il sera un outil collectif à l'usage de toute la région pour parvenir au codéveloppement durable des îles de la zone océan indien.



### Quelques chiffres :

Coût total de l'opération : 10,2 Millions d'euros  
UE FEDER Convergence : 0,8 M€  
UE FEDER Coopération Territoriale : 5,2 M€  
Etat : 2,1 M€  
Région : 1,9 M€  
Commune de Saint-Pierre : 0,2 M€ (déplacement des faisceaux France Telecom)

### Quelques indicateurs :

Rayon d'action de 2 500 km<sup>2</sup>

Ce projet est cofinancé par  
l'Union Européenne

